

# COMITÉ TECHNIQUE MINISTERIEL

## 22 NOVEMBRE 2018

# VIVE LE DIALOGUE SOCIAL !

Le 22 novembre 2018 devait se tenir au Millénaire, le Comité Technique Ministériel dont un des sujets principaux inscrit à l'ordre du jour était le plan de requalification de la filière Commandement pour le personnel de surveillance de l'Administration Pénitentiaire.

**FO Pénitentiaire** comme la majorité des Organisations Syndicales **RESPONSABLES** a décidé de ne pas siéger lors de cette instance. Personne n'est surpris de la position prise ce matin par notre syndicat.

Le boycott de ce Comité Technique par **FO Pénitentiaire**, Syndicat Majoritaire du Corps de Commandement doit faire entendre à nos dirigeants le refus de se soumettre à cette politique d'austérité que voudrait nous imposer la Ministre avec la complicité du syndicat Ufap-UNSA JUSTICE, qui une fois encore s'est couché lamentablement, pourvu qu'il signe quelque chose et s'attribue les lauriers avant les élections.

Bizarre, cela ressemble à quelque chose que nous avons connu en janvier 2018...l'administration pénitentiaire se serait-elle trouvée toujours le même « incroyable talent », et un allié de poids ?

Les personnels concernés, se contrefoutent royalement des stratégies syndicales et électorales, ce qu'ils souhaitent c'est voir leurs conditions de travail améliorées, c'est voir leur niveau de rémunération adapté au niveau de responsabilité qui leur est donné, c'est enfin acquérir le niveau de reconnaissance statutaire et indemnitaire qui leur est dû après toutes ces années de disette.

C'est dans cet état d'esprit et dans un total respect pour tous les corps et grades que nous représentons que **FO Pénitentiaire** œuvre au quotidien. Il n'est pas question de cautionner un dispositif qui avantage les uns au détriment des autres et encore moins qui les divise au sein d'un même corps d'appartenance !

Depuis le début, **FO Pénitentiaire** a été évincée de toutes discussions parce qu'elle a eu l'audace d'exiger pour la filière Commandement une Réforme Statutaire ambitieuse, juste et équitable **pour tous et non pas pour quelques-uns**. Cette réforme statutaire doit pouvoir trouver tout son sens dès lors que chacun s'accorde à reconnaître les spécificités, les missions et les responsabilités dévolues aux officiers quotidiennement quel que soit leur grade. D'autant plus qu'une réforme statutaire pour **l'ensemble des officiers** n'aurait pas coûté un bras à notre administration quitte à la lisser sur un plan d'actions quinquennal.

Cependant, dès lors que vous n'êtes pas d'accord avec le gouvernement en place, on met tout à pied d'œuvre pour vous écarter ou vous écrabouiller voici la stratégie employée et toute la démonstration faite par cette « république en marche » et par déclinaison au sein même de notre ministère. « **La politique du Prends ça et fermes ta gueule** » est celle d'un autre temps et assurément celle que nous combattrons jusqu'au bout.

Libre maintenant à ceux qui veulent l'accompagner, **FO Pénitentiaire**, prend ses responsabilités et s'opposera en tout lieu et toute circonstance à ce démantèlement du service public et la remise en cause du statut des fonctionnaires. En la circonference, fidèle à ses principes de liberté et d'indépendance nous rejetons en bloc ce plan de requalification qui aura de toute évidence des conséquences désastreuses sur l'évolution statutaire et indemnitaire du Corps d'Encadrement et d'Application, sur l'équité de traitement de la filière Commandement.

**Adieu la catégorie B pour les Surveillants, Brigadiers, Premiers Surveillants et Majors !**  
**Ce plan ne sera bénéfique qu'à 1800 personnels sur 28000 si tant est que Bercy valide les emplois.**

Si Madame la Ministre vous demeurez autant attachée à valoriser les métiers Pénitentiaires que vous le dites alors il est encore temps de rouvrir les discussions avec l'ensemble de la parité syndicale.

FO Pénitentiaire – le 23 novembre 2018

